

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 13

**Rubrik:** Pro Senectute

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# ALZHEIMER

## un répit pour les proches

A Genève, Pro Senectute s'est unie à la Croix-Rouge et à l'Association Alzheimer pour former des accompagnants à domicile. Une quarantaine d'hommes et de femmes sont à disposition pour décharger les familles.



G. Lougassi

Les volontaires ne donnent pas de soins, mais du temps pour accompagner les malades dans des activités de loisirs ou des promenades.

Ils s'appellent Anne, José, Vreni ou Elena, sont âgés de 27 à 70 ans mais la maladie d'Alzheimer ne leur fait pas peur. Et pour cause. Etudiants en psychologie, jeunes retraités ou mères de famille, tous ont suivi le programme d'accompagnement proposé par Pro Senectute Genève. A coup d'une ou deux demi-journées par semaine, ils viennent ainsi à domicile apporter un peu de soutien et de répit aux familles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Leur créneau, ce ne sont pas les soins, mais des promenades, des activités de loisirs avec la personne atteinte dans sa santé, en fonction de ses intérêts et de ses possibilités. Ou juste une présence sécurisante, une surveillance qui permet aux proches de s'absenter une heure ou deux en toute confiance.

On estime à quelque 300 000 personnes le nombre de proches concernés par la maladie d'Alzheimer et autres formes de démence en Suisse, autrement dit toutes celles et ceux qui sont sollicités autour du malade, que ce soit le conjoint, la fille ou les petits-enfants, voire des voisins bienveillants. La charge est lourde pour beaucoup, au bord de l'épuisement. Pour leur venir en aide, avant qu'ils ne craquent, Pro Senectute Genève a lancé ce programme d'accompagnement, complémentaire aux services de soins, avec deux partenaires: la Croix-Rouge genevoise et l'Association Alzheimer Genève. S'inspirant des Alz'amis vaudois, précurseur dans le domaine, le système genevois sert maintenant de modèle à d'autres cantons qui

l'adaptent selon leurs spécificités régionales.

### Badminton et patin à roulettes

Depuis la phase pilote en 2001, plus d'une centaine d'accompagnants ont ainsi été formés. Et une volée de 10 nouveaux entre en activité ce printemps. L'an dernier, 30 d'entre eux étaient présents auprès de 60 personnes désorientées, âgées entre 58 et 96 ans, pour une palette d'activités très variées. Un accompagnant a joué au badminton avec «son» patient, l'autre a fait du patin à roulettes sur les quais de Genève, un troisième s'est tout simplement baladé dans la nature: «La marche est une demande fréquente, car les personnes atteintes d'Alzheimer sont souvent en très bonne santé physique»,





précise Béatrice Surber, coordinatrice de ce programme. Les activités avec des animaux sont également très prisées. Ici une accompagnatrice a instauré des promenades de chiens de la SPA, là un patient, géologue de formation, a pu se replonger dans son univers professionnel grâce à une bourse aux minéraux. Visite d'exposition, concert, traversée du lac en bateau, cinéma, mais aussi plus simplement une manucure ou une partie de Scrabble: les accompagnants visent le plaisir du moment.

Plus délicat, ils sont parfois amenés à jouer les relais lorsqu'une entrée en EMS devient nécessaire comme ce fut le cas à une douzaine de reprises l'an dernier. La familiarisation avec ce nouveau lieu se fait progressivement, facilitant la transition tant pour le malade que pour ses proches.

Les accompagnants sont bien préparés pour faire face à ce que l'esprit humain peut devenir, mais aussi aux moments de lucidité de la personne désorientée. «La mission ne laisse pas indemne», confirme Béatrice Surber. C'est pourquoi, en plus d'une formation en deux modules de quatre heures et d'un stage au foyer de jour spécialisé le Relais Dumas, ces aides sont suivis par une psychologue dans le cadre d'une supervision mensuelle. «Ce programme d'accompagnant s'adresse en outre à des gens déjà formés ou expérimentés dans un domaine de soins, comme aide-soignant ou auxiliaire de santé, par exemple», précise-t-elle.

De quoi rassurer les proches qui ont souvent peur de confier leur malade à quelqu'un d'autre, même si c'est juste le temps de souffler un peu.

**Isabelle Kottelat**

## Trouver le bon accompagnant

Intéressé par l'aide d'un accompagnant? Un coup de fil à Pro Senectute Genève suffit. La coordinatrice du programme ou sa collègue se déplace alors à domicile pour une première visite d'évaluation, faire connaissance avec le ou la malade, avec ses intérêts et ses particularités aussi comme les risques de fugue, etc. Le but, c'est de proposer le bon accompagnant (ce sera toujours le même qui viendra) à la personne désorientée. Outre les aspects objectifs, le feeling joue un grand rôle dans ce choix.

Ensemble, Pro Senectute et la famille définissent la fréquence (une ou deux fois par semaine) et la durée (de 2 à 4 heures de suite) de l'accompagnement. La plupart du temps, il commence par deux heures pour voir comment le malade réagit.

«Nous examinons aussi si d'autres solutions sont préférables, s'il y a besoin d'aide pour les repas à domicile ou pour la toilette ou encore si un séjour en foyer de jour se justifie, souligne Béatrice Surber. Nous sommes aussi des assistantes sociales et nous informons la famille de tout ce qui existe comme ressources.»

Y compris financières. Dûment formés et suivis, les accompagnants à domicile du programme genevois ne sont en effet pas des bénévoles. Il en coûtera 26 francs de l'heure à la famille ou 400 francs par mois pour une demi-journée par semaine de présence. De cas en cas, Pro Senectute guide les proches dans une demande d'allocation d'impotence (AVS ou AI), dont la majorité ne connaît pas l'existence, ou dans une recherche d'autres financements possibles.

Plus d'informations à Pro Senectute Genève au 022 807 05 65.

### BIENNE

Rue Centrale 40, c.p. 1263

2502 Bienne

e-mail:

biel-bienne@be.pro-senectute.ch

Tél. 032 328 31 11

Fax 032 328 31 00

### FRIBOURG

Ch. de la Redoute 9,

c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1

e-mail: info@fr.pro-senectute.ch

Tél. 026 347 12 40

Fax 026 347 12 41

### GENÈVE

Rue de la Maladière 4, 1205 Genève

e-mail: info@ge.pro-senectute.ch

Tél. 022 807 05 65

Fax 022 807 05 89

### TAVANNES

Rue du Pont 4, 2710 Tavannes

e-mail:

prosenectute.tavannes@ne.ch

Tél. 032 482 67 00

Fax 032 482 67 09

### DELÉMONT

Centre d'action sociale des aînés

Ch. du Puits 4, c.p. 800

2800 Delémont

e-mail:

prosenectute.delemont@ne.ch

Tél. 032 886 83 20

Fax 032 886 83 19

### NEUCHÂTEL

Bureau régional Neuchâtel

Rue de la Côte 48a

2000 Neuchâtel

e-mail: prosenectute.ne@ne.ch

Tél. 032 886 83 40

Fax 032 886 83 41

### LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Pont 25

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 886 83 00

Fax 032 886 83 09

### VAUD

Maupas 51

1004 Lausanne

e-mail: info@vd.pro-senectute.ch

Tél. 021 646 17 21

Fax 021 646 05 06

### VALAIS

Siège et centre d'information

Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion

e-mail: info@vs.pro-senectute.ch

Tél. 027 322 07 41

Fax 027 322 89 16

### Info seniors

0848 813 813

du lundi au vendredi

Vaud: de 8 h 15 à 12 h

et de 14 h à 17 h

Genève: de 8 h 30 à 12 h